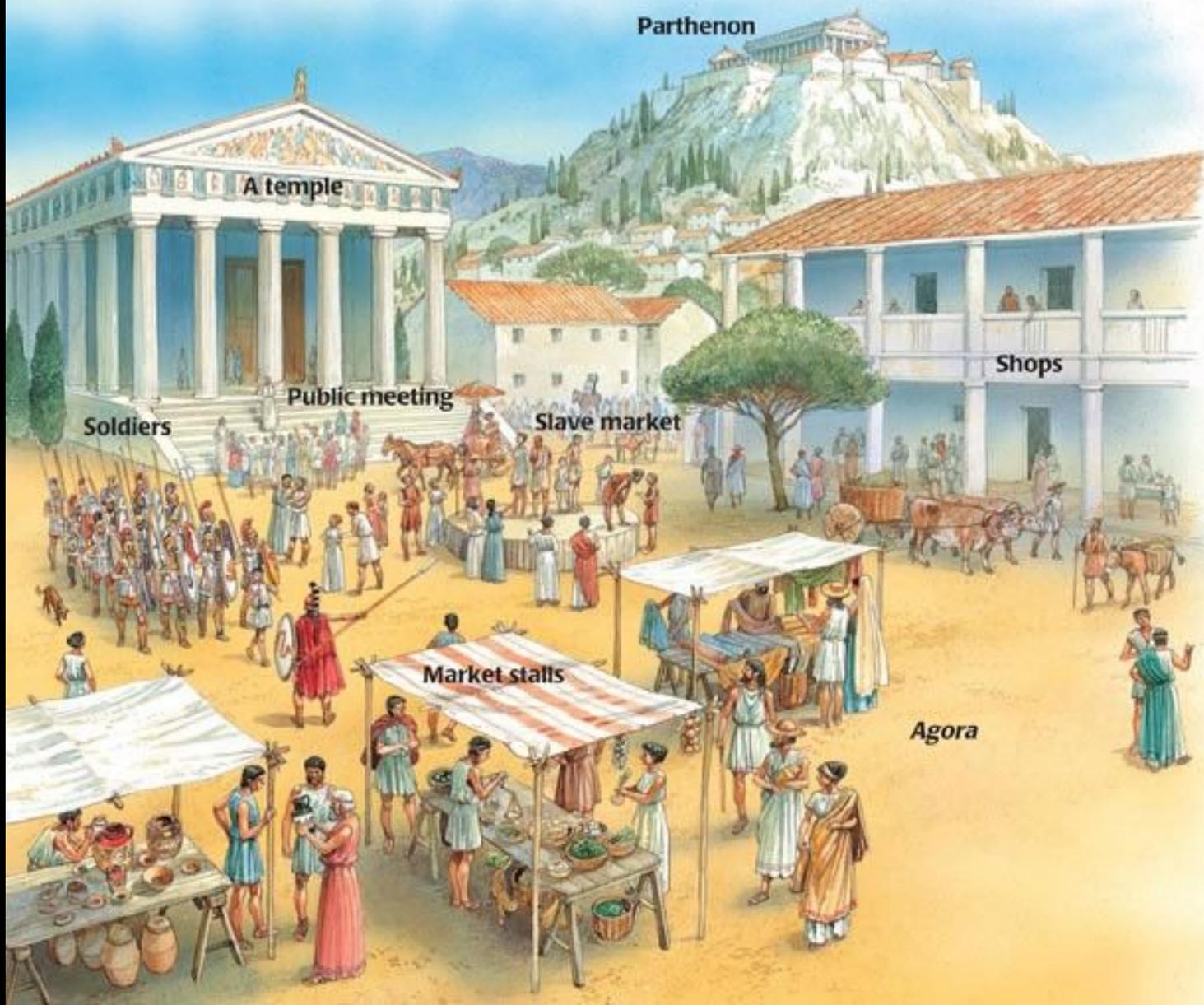




VOLGITE GLOCH ZIRIBAR COSTE VOIR REGRET DE IN FORTA Z PSAL COLLEGI GREGORI LIBRI SEPTIMO CXXXV

ET PRAONI SERVATA ONGSTA NITV KAW ULTRA DISPORO GLLA GVARTI OPE DE GLLA OMBR Z TOR INTRO Z DESOE CO LA SVO IVOR DESOE EL MERTH CO



Parthenon

A temple

Shops

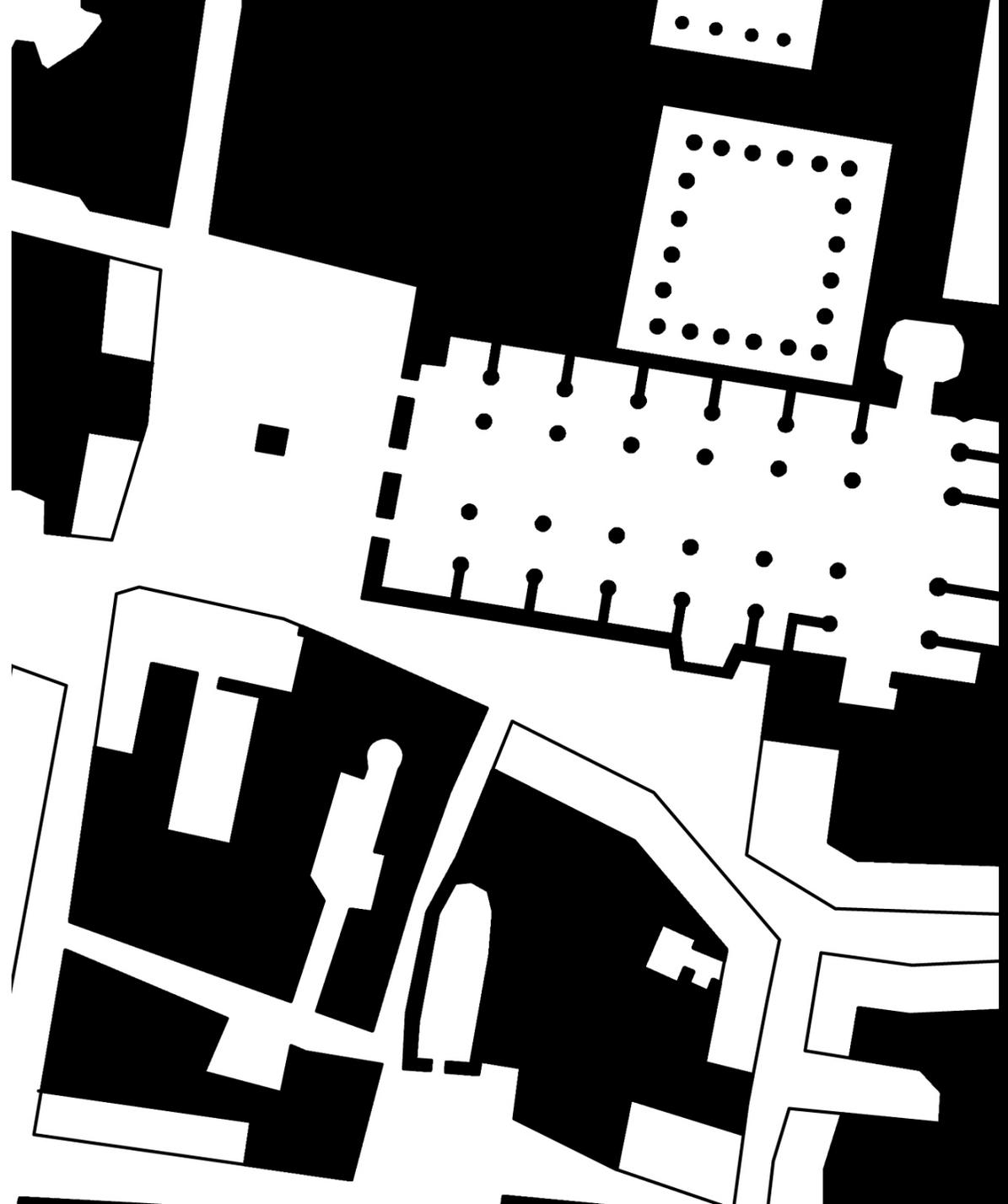
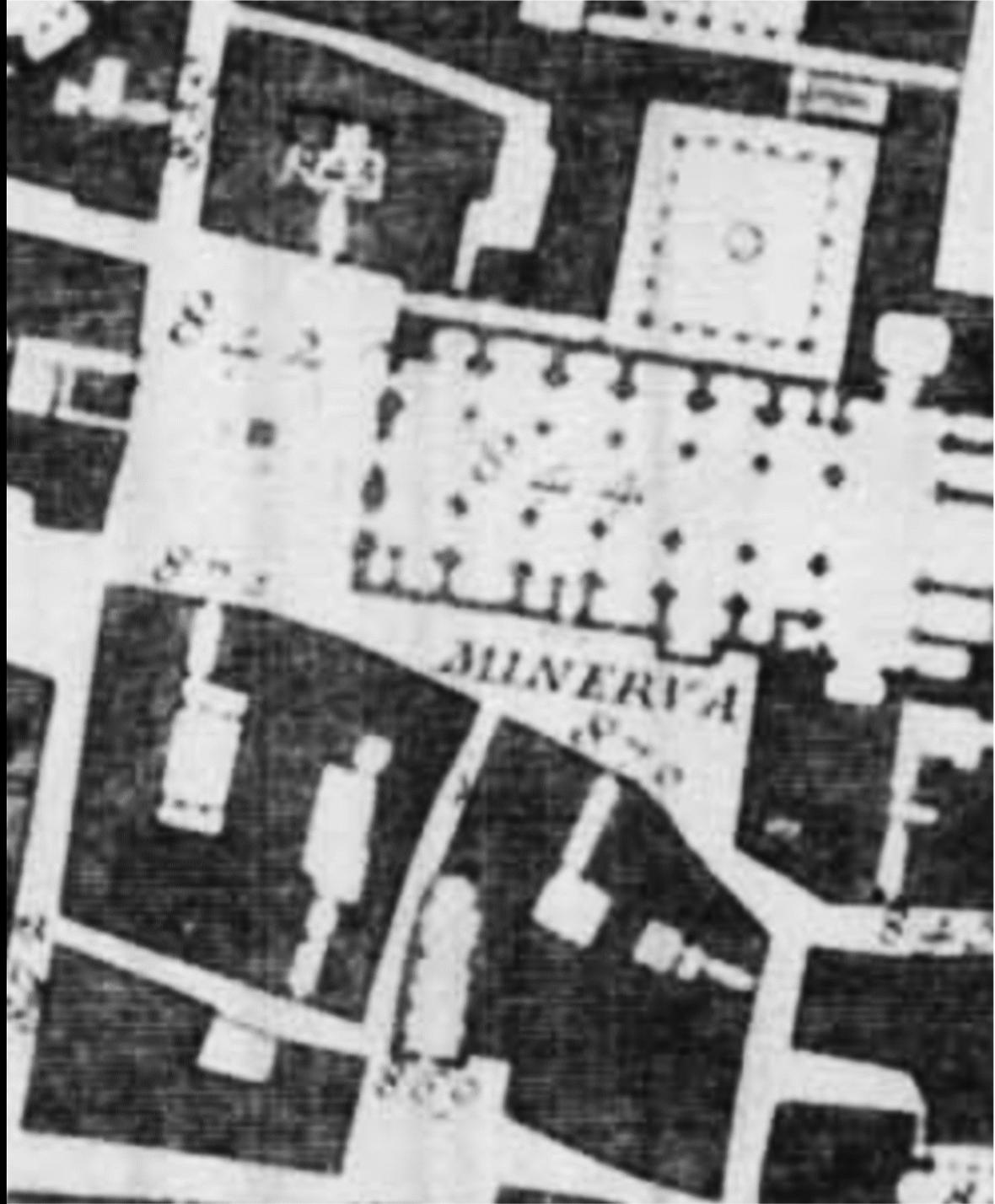
Public meeting

Soldiers

Slave market

Market stalls

Agora







Paris
golo!



TAXI



BUS















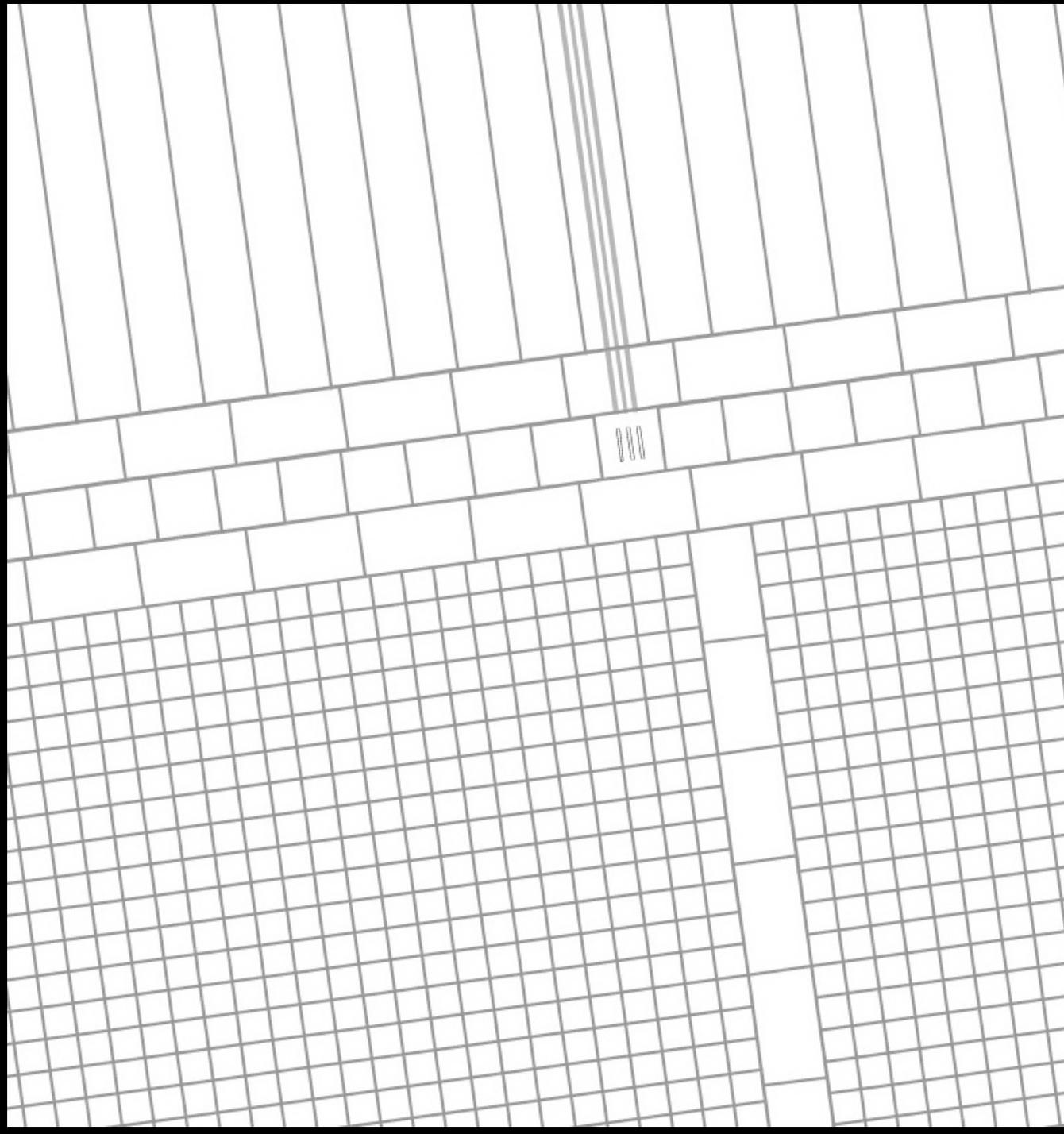




















CHIEN GALANT
Boutique
Salon de toilette
Chiens et Chats
Toutes races

Produits d'hygiène et de beauté
Rain/Brushing
Coupe au ciseaux
Toile
Épilation
Hygiène complète
Soins de la peau et du pelage
Tél.: 04 90 86 15 58
←















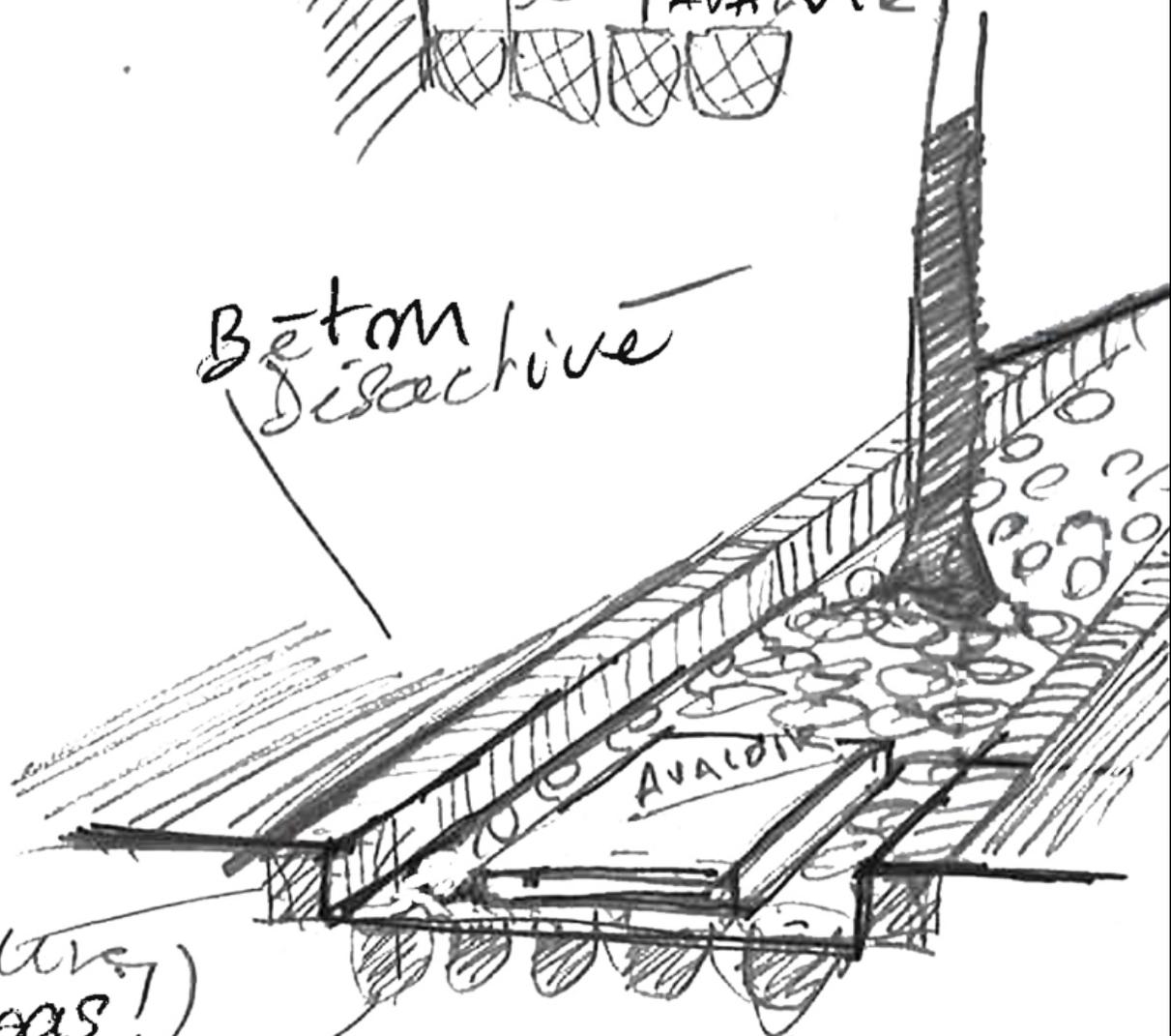






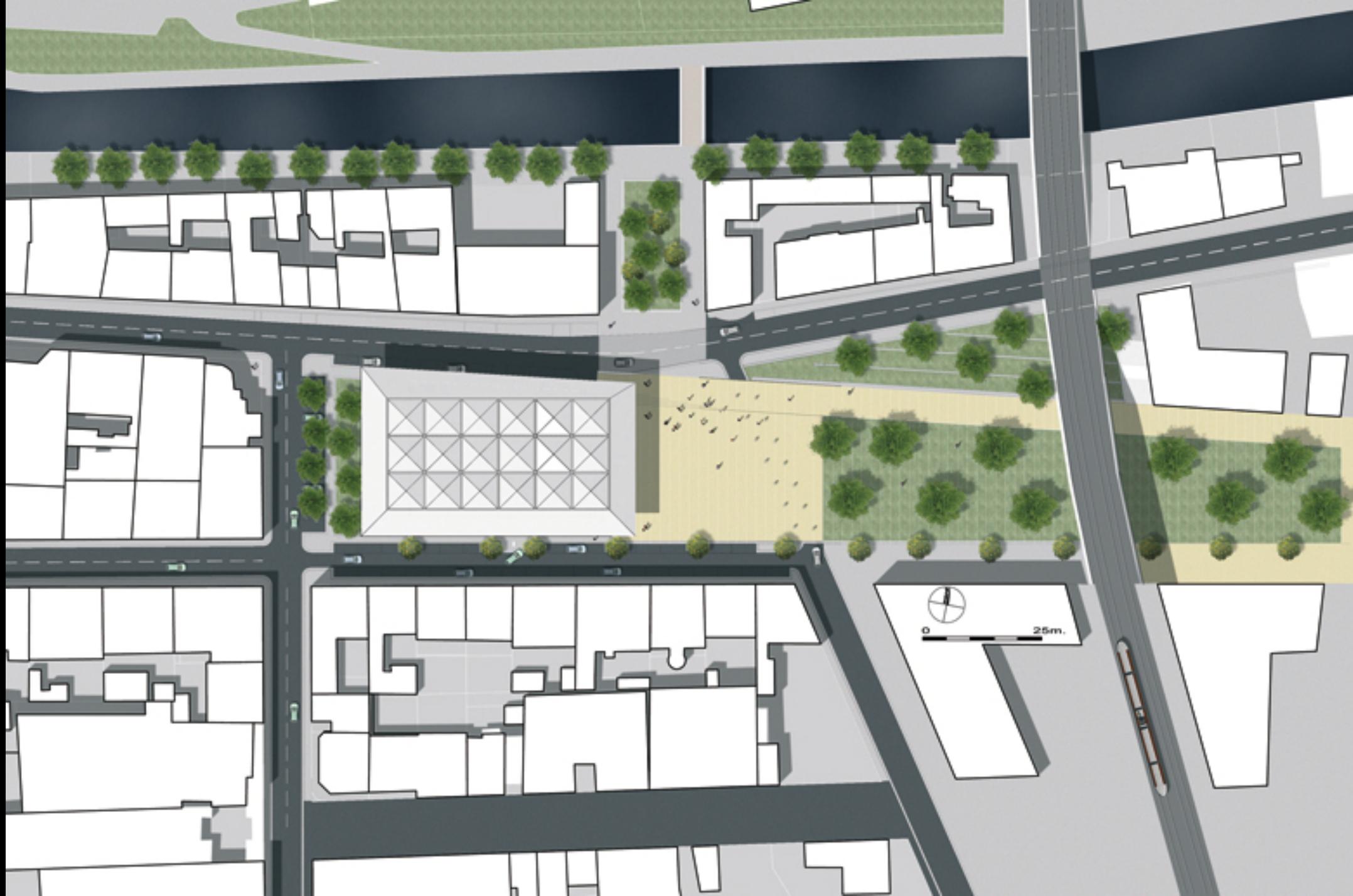


Béton
disactive



Bordure
(ou pas!)
calade sur sable





Zones urbaines de référence ou la configuration de lieux

Cartographie Zones urbaines de référence

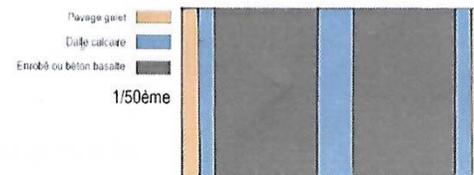
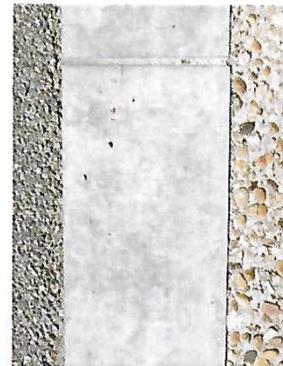
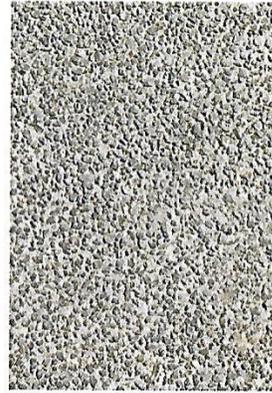


- les entrées de ville
- intra-muros, remparts, magistrales piétonnes
- les habitats verticaux collectifs
- les espaces naturels, la ceinture verte-Barthélemy, bords de Rhône, parcs et squares
- la rocade, les espaces desservis par le tram
- les feubourgs - première ceinture
- Montlavet

> barfy : à reprendre

Principes des aménagements en intra-muros

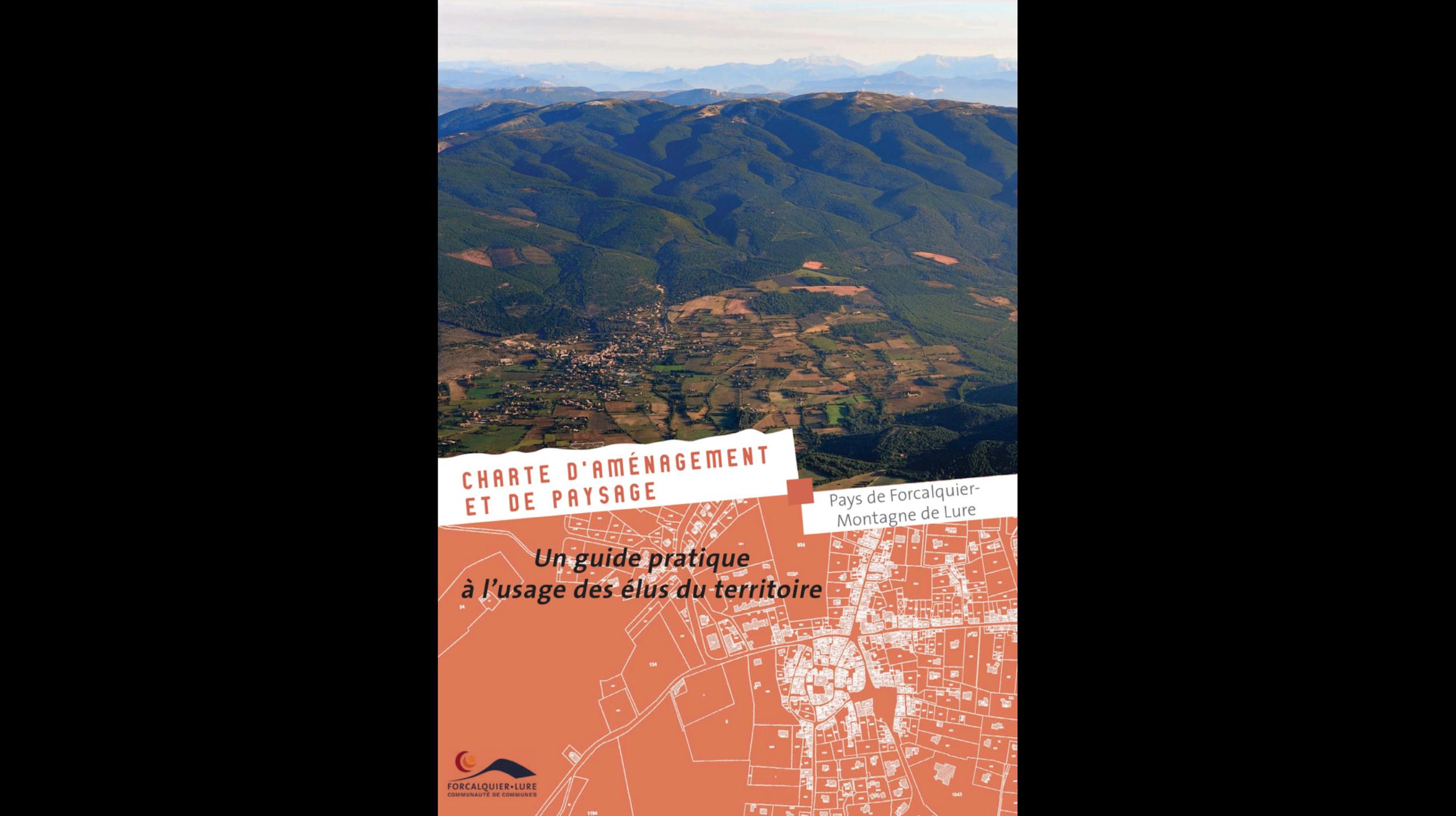
- profil à plat et suppression des trottoirs,
- matériaux de qualité,
- mise en lumière des oubliés,
- végétalisation y compris participative,
- conteneurs enterrés
- circulation réglementée,



Principes des aménagements en intra-muros

- profil à plat et suppression des trottoirs,
- matériaux de qualité,
- mise en lumière des oubliés,
- végétalisation y compris participative,
- conteneurs enterrés
- circulation réglementée,





**CHARTRE D'AMÉNAGEMENT
ET DE PAYSAGE**

Pays de Forcalquier-
Montagne de Lure

*Un guide pratique
à l'usage des élus du territoire*

B-3 Comment aménager ? Étude de cas sur 3 communes

L'espace public : un lieu de vie, un lieu à vivre

Au-delà de leur apparence, les espaces publics sont avant tout des espaces vécus, habités, des lieux de vie sociale. Ils ont vocation à recevoir de nombreux usages : ceux connus à ce jour et ceux qui s'inscriront dans le temps.

Aménager, c'est commencer par faire le ménage...

Armoires électriques, transformateurs EDF, cabines téléphoniques, poteaux télégraphiques, toiles des réseaux aériens, boîtes aux lettres, signalétique routière et diverse, mobilier urbain... La juxtaposition, parfois anarchique, de petits équipements résulte souvent d'une **accumulation** au coup par coup. Elle engendre une pollution visuelle préjudiciable à la perception de l'espace public.

Mais répondre au seul objectif de « faire beau » ou « faire net » est un risque pour la qualité du projet, le risque « qu'il sonne faux ».

Révéler le lieu

Un panorama, une perspective remarquable sur l'église, la présence d'un ruisseau, d'une fontaine, d'un arbre au port majestueux... caractérisent parfois le lieu, si connu de tous que nous n'arrivons plus à le voir. Le regard extérieur d'un professionnel permet de redécouvrir ces qualités architecturales, urbaines ou paysagères, cette évidence du « déjà-là » que le projet d'aménagement devra révéler et valoriser.

La campagne n'est pas la ville. Les villages continueront de ressembler à des villages si leurs aménagements évitent les modèles urbains ou routiers pré-établis et privilégient une certaine forme de simplicité et de **sobriété**.

La valorisation du cachet rural requiert peut-être une économie de moyens, certainement pas de conception !



Pour un espace public polyvalent...

Un espace public doit être conçu le plus « ouvert » et le moins spécialisé possible : moins il y aura de marquage, de bordure, de rupture de niveau, plus la liberté d'usage sera laissée à chacun.

Il faut trouver le juste équilibre entre **spécificité** de l'espace (*une place de marché n'est pas un jardin*) et une **flexibilité** autorisant des usages souples.

... partagé,

Il s'agit de :

- prendre en compte la circulation automobile mais aussi réfléchir aux limites de son usage,
- rendre les circulations piétonnes **agréables, sécurisées, évidentes**,
- adapter le **stationnement** : trouver le juste équilibre entre le stationnement et les autres usages ; imaginer aussi le parking vide !

... et durable

Le projet doit permettre **d'associer, de combiner les usages**, d'éviter le cloisonnement. Il faut penser à la capacité d'adaptation et d'évolution que doit avoir l'espace public : quelle adaptation aux besoins de demain ?

Deux **échelles de temps** entrent en compte : celle du temps long, de l'histoire de l'aménagement urbain, et celle du temps d'usage qui guide les fonctionnements. Une décision fonctionnelle n'a pas vocation à être inscrite forcément dans la longue durée.

Un projet « juste » est un projet adapté au lieu, aux besoins, en cohérence avec sa fonction.



B-4 Les revêtements de surface

Contexte local

Le territoire est caractérisé par des roches calcaires. Les villages ont conservé leur caractère rural avec des revêtements sobres et souvent des matériaux naturels, qui affirment l'identité locale.

Les enjeux de projet

Les revêtements doivent répondre aux enjeux de **polyvalence** des espaces, de **sobriété** et de **facilité d'entretien**.

L'harmonie et la cohérence des matériaux utilisés est à rechercher à l'échelle du village. Ils doivent également être **adaptés** au lieu et à sa fréquentation : on n'utilisera pas le même matériau sur une route et devant une place de village, une église, un lavoir...

La démarche à retenir

- 1 - Les besoins** – Définir les fonctions et usages du lieu.
- 2 - Les contraintes** – Identifier les inconvénients liés à l'usage, au site.
- 3 - Les matériaux** – Évaluer la pertinence des matériaux (attention à l'effet mode).

Le choix du matériau doit tenir compte des contraintes liées à la circulation, à la mise en oeuvre et au coût, au climat, au type d'usage et à l'entretien. Les jonctions entre les revêtements doivent être proprement mises en oeuvre, pour éviter les dégradations rapides.

Préconisations illustrées

Le matériau choisi traduit la hiérarchie et l'usage des espaces : enrobé sur la route hors agglomération, béton et pavés en traversée de ville, terre et végétal pour le sentier qui serpente entre deux maisons...

- > de la pierre, de la calade pour la mise en valeur du patrimoine, la mise en évidence d'un édifice public [1]
- > pierre et béton pour préserver le caractère d'une ruelle [2]
- > du stabilisé pour des grandes surfaces piétonnes [3]



Ci-dessus, la multiplication des matériaux est nuisible : la logique des tracés n'est pas lisible et ne donne pas de cohérence au site.

La dimension environnementale du choix des matériaux

Chaque matériau a un coût d'entretien et un coût environnemental plus ou moins favorable :

- le coût d'entretien traduit l'adaptation aux conditions climatiques et les facilités de nettoyage ou de remplacement,
- le coût environnemental intègre les distances de transport des matériaux et le coût écologique de leur fabrication.

matériaux	coût d'entretien	coût environnemental
les bitumineux	orange	orange
béton	orange	orange
pavage	orange	orange
dallage	orange	orange
sol stabilisé	orange	orange
sol enherbé	orange	orange

défavorable favorable

Choisir des fournisseurs locaux :

- Carrières d'Aubignosc, de Banon, de Villesèche : pierres calcaires, dures
- Carrières de Mane, d'Aurel : calcaire coquillier tendre
- Carrières de Mallefougasse, de Bevons : grès vert

Gamme de matériaux

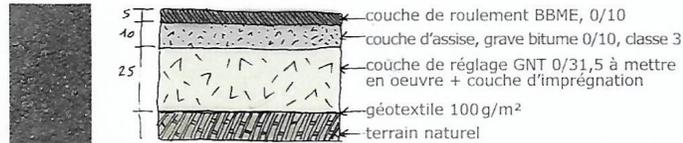


Schéma des fondations • Chaussée en enrobé •
circulation classe 3^e (V.L. + camions)



Le recours systématique à l'enrobé entraîne une banalisation du paysage, en particulier au centre des villages, sans faciliter la compréhension de l'espace.

Les revêtements bitumineux

Usages : pour chaussée essentiellement

Coût estimé : 50 €/m² tout compris

Avantages :

- + mise en oeuvre facile et rapide
- + grande résistance au trafic et salissures

Inconvénients :

- aspect routier
- surface homogène uniforme
- réparation visible
- surface imperméable

Les bétons

Usages : pour chaussée, parking, cheminement piétons...

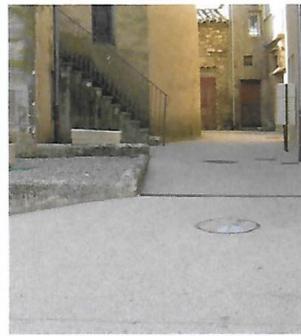
Coût estimé : 70-80 €/m² tout compris

Avantages :

- + insensible à l'orniérage et au poinçonnement
- + bonne résistance à l'usure
- + diversité d'aspect

Inconvénients :

- délai de mise en oeuvre (circulation après 30 jours)
- bruit (selon rugosité)
- entretien plus ou moins facile
- salissant si les teintes sont claires



ONGLES, abords de l'Église :
l'utilisation du béton désactivé donne un aspect naturel qui s'harmonise avec les façades.



Les bétons permettent une grande variété de finitions (bouchardé, balayé, désactivé...) et de teintes.

Les revêtements modulaires – dallage, pavage, calade



CRUIS :
le marquage de l'entrée du village par des pavés en bande encourage à ralentir.



NIUZELLES :
une calade mène au lavoir.



Coût estimé :

Coût estimé	Pierre naturelle	Béton
dalle	250 €/m ²	90 €/m ²
pavé	125 €/m ²	
calade	300 €/m ²	

Les calades en pierre sont des éléments du patrimoine local : parvis d'église, de lavoir, de nombreux caniveaux...

Usages : pour cheminement et traversée piétons, bande structurante...

Avantages :

- + noblesse de la pierre
- + facilité de réfection
- + bonne résistance à l'usure (selon matériau)

Inconvénients :

- sensibilité au gel et au déneigement (pose sur sable)
- bruit (selon matériau)
- inconfort de marche et roulement
- entretien des joints

Les sols stabilisés

STABILISÉ CLASSIQUE

Usages : pour cheminement piétons, terrain de pétanque, parking...

Coût estimé : 15 €/m² tout compris

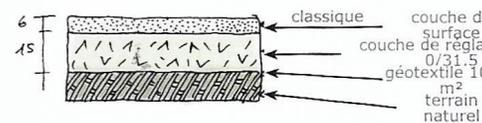


Schéma des fondations • Chaussée en stabilisé • circulation piétonne

À utiliser si la pente maximale est inférieure à 4 %.

REVEST SAINT-MARTIN :

Une aire en stabilisé, proposée dans le hameau, accueille les véhicules en stationnement, des conteneurs, l'activité des boulistes tout comme la fête du village. L'uniformité de ce matériau rend l'espace très polyvalent



STABILISÉ RENFORCÉ

Usages : pour cheminement piétons et cycles, placette, voirie, parking...

Coût estimé : 25 €/m² tout compris

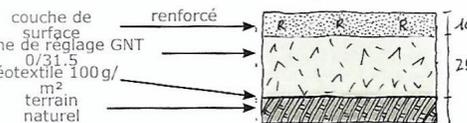


Schéma des fondations • Chaussée en stabilisé renforcé • circulation trafic lourd et pompiers

À utiliser si la pente maximale est inférieure à 15 %.

Les liants ajoutés assurent une meilleure stabilité (portance, résistance au ruissellement, au gel/dégel...). 6 à 8 cm de stabilisé renforcé suffisent pour la circulation de véhicules légers.

Avantages :

- + aspect naturel
- + confort de marche
- + mise en œuvre rapide et peu coûteuse
- + revêtement perméable

Inconvénients :

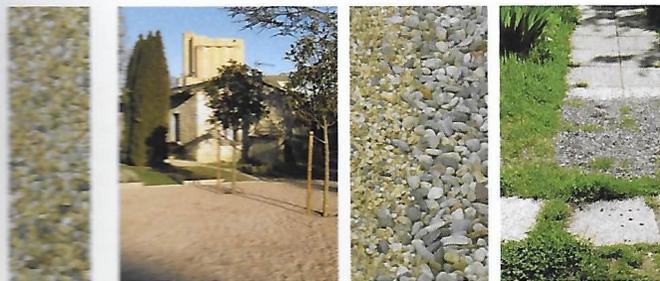
- sensible à la circulation
- sensible au ruissellement, au gel, au déneigement
- nécessité de remise en forme régulière
- poussiéreux

Les sols plus perméables

Usages : uniquement piétons, peu adaptés aux PMR et aux deux-roues.

Il s'avère également possible d'utiliser des revêtements plus perméables : surfaces enherbées, sols souples, gravillons, copeaux de bois...

Ces revêtements sont à privilégier pour réduire les ruissellements.



- > Rendre accessible l'ensemble de l'espace public aux personnes à mobilité réduite.
- > Minimiser le nombre de matériaux différents dans un espace donné pour optimiser la lisibilité de l'espace.
- > Privilégier les matériaux simples et naturels : herbe, stabilisé, pierres calcaires.

B-5 Le mobilier urbain

Contexte local

Dans les villages, où l'espace public est de dimension réduite, le mobilier devient vite encombrant. Très présent, il perturbe parfois la vision des lieux et rivalise avec le petit patrimoine local.

Les enjeux de projet

Un mobilier bien conçu et bien placé peut apporter de la **convivialité**.

Le choix des matériaux et des couleurs en harmonie avec les différents

éléments, en composant avec une gamme réduite, apporte une **cohérence** d'ensemble à l'espace. En évitant pour le mobilier courant une singularité excessive, des références trop urbaines, pseudo anciennes (ou pseudo rustiques), le choix doit plutôt se porter sur un mobilier de qualité pour en faciliter la maintenance.

Il est préférable de regrouper au maximum les équipements fonctionnels et d'éviter l'encombrement de l'espace par la multiplication d'éléments isolés (bornes limitant le stationnement...) en privilégiant des éléments aux fonctions multiples.

La démarche à retenir

- 1 - **Le diagnostic** – Analyser le lieu et son fonctionnement actuel, les habitudes des habitants, la définition des futurs usages, l'impact visuel.
- 2 - **Le principe d'aménagement** – Définir les usages, qualité, coût, entretien, réglementation...
- 3 - **Le choix du mobilier** – Choisir un mobilier spécifique ou des produits préfabriqués.
- 4 - **L'implantation**
- 5 - **L'entretien**

Préconisations illustrées

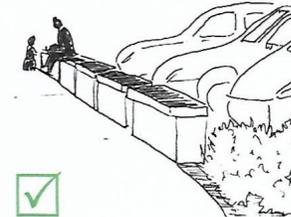


Ci-dessus,
des jardinières sans plantes
encomrent l'espace.



LIMANS:

Des blocs de pierre protègent la fontaine du stationnement et la mettent en valeur. Ils offrent également la possibilité de se reposer ou de se retrouver.



Un muret-banc peut aussi servir de dispositif anti-stationnement.



Cette signalétique discrète est en harmonie avec son contexte.



- barrière [1], pour protéger un public fragile (école),
- potelet et borne [2], dont il faut s'assurer qu'ils sont suffisamment visibles,
- banc [3], pour la convivialité,
- corbeille,
- borne fontaine,
- appui-vélo...

> Choisir un mobilier sobre, robuste et contemporain.

> Respecter la norme pour les personnes à mobilité réduite de 1,40 mètres d'espacement minimum.

B-6 Les espaces de tri

Quel emplacement choisir ?

Les sites à éviter :

- à proximité d'éléments de patrimoine, à l'écart de la vie du village,
- dans un virage, sans stationnement : danger,
- sur un accès : gêne pour les déplacements,
- devant des points de vue majeurs, sur un emplacement en hauteur, dans un espace dégagé ou à l'entrée du village.

Les critères à privilégier :

- + un emplacement discret, intégré à l'espace public et en recul du bord de route,
- + sur les trajets quotidiens, avec un stationnement aisé à proximité immédiate,
- + avec une aire de manœuvre pour les camions de collecte et d'entretien du site : distance de recul, absence de lignes aériennes ou d'arbres trop proches,
- + adossé à une structure naturelle ou bâtie : talus, mur, construction bois ou écran végétal.

Ci-contre,
des conteneurs
à l'entrée du
village en
donnent la
première
image.



FONTIENNE :
le point
d'apport est
discret, intégré
dans le talus
existant et un
muret.

La démarche à retenir

- 1 - **L'état des lieux** - Identifier les flux et les déplacements.
- 2 - **L'évaluation de plusieurs sites** - Déterminer leur impact visuel.
- 3 - **L'étude technique** - Définir les modalités d'accès, de stationnement, la sécurité, l'intégration paysagère, le coût et le financement.
- 4 - **La validation du site** - Mettre le site à l'essai.
- 5 - **L'aménagement du point de collecte.**
- 6 - **La gestion** - Programmer l'entretien, le nettoyage.

Conseils pour l'organisation du point d'apport

L'emplacement des conteneurs doit être envisagé en rapport avec l'environnement proche. La réutilisation des structures existantes est pour ce faire intéressante. Chercher à les dissimuler risquerait de les rendre encore plus visibles.

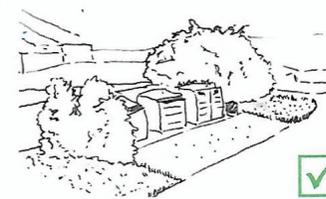
Il faut veiller à ce que les écrans n'apparaissent pas déconnectés du contexte paysager : par exemple, éviter des claustras en bois dans un contexte minéral.

Ces écrans peuvent devenir le support de panneaux d'information, de signalétique, des mobiliers annexes (poubelles, éclairage, abri-bus).

La sobriété et l'homogénéité des modèles, un volume et une forme équilibrés, sont à rechercher. Le choix d'un modèle de qualité peut diminuer l'investissement nécessaire pour intégrer des conteneurs peu esthétiques.



Parti
d'aménagement



Intégration des conteneurs grâce au muret et à la végétation existante.

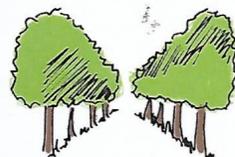
Contexte local

L'emplacement des conteneurs à déchets est un souci pour l'ensemble des communes. Certaines de celles-ci ont fait un effort pour les intégrer, les dissimuler. Parfois, au contraire, les conteneurs ont été placés à l'entrée du village, pour faciliter leur accessibilité au risque de dévaloriser le paysage local.

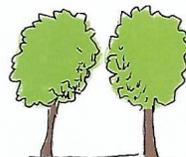
Les alignements d'arbres de haute tige, ainsi que les plantations de plantes grimpantes en pied de façade, font partie du patrimoine local. Toutefois, très peu de plantations récentes sont réalisées.

L'arbre, un élément structurant

Les arbres en alignement, les arbres remarquables, les lisières de forêt, les ripisylves, les haies, sont autant d'éléments du paysage qui participent à sa lisibilité. Ces différentes formes, d'arbres isolés, en duo, alignés ou formant massifs, déclinent un vocabulaire propre qui aide à structurer un aménagement. Ainsi, la force d'un alignement tient à la répétition d'une seule essence ; un mélange d'essences oriente vers une forme en haie vive, haute ou basse. Des formes plus souples permettent ainsi d'accompagner [1], de masquer, d'intégrer ou de clôturer [2], de créer une intimité [3]...



Un double alignement pour souligner une perspective.



Deux arbres pour créer un effet porte.



L'arbre isolé en signal.



1



2



3

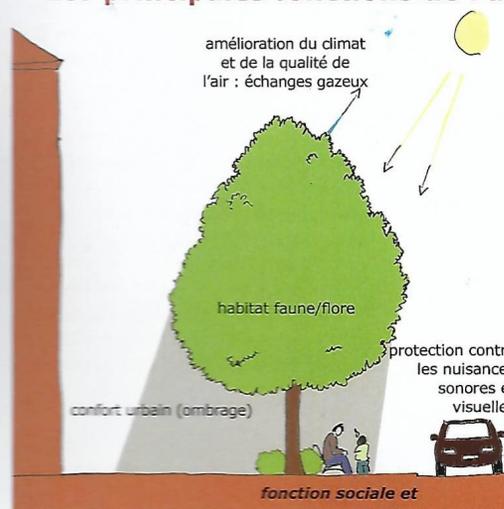


ONGLES :
un double alignement de platanes encadre la vue.

REVEST SAINT-MARTIN :
un magnifique chêne blanc, isolé, à la silhouette majestueuse qui marque l'espace.



Les principales fonctions de l'arbre en milieu urbanisé



L'arbre apporte de nombreux bienfaits au quartier qui l'accueille. Il participe à différents titres à la qualité de vie urbaine :

- de par ses fonctions esthétiques et paysagères (lisibilité de l'espace, structuration, élément de référence...),
- en protégeant des nuisances sonores et visuelles,
- de par l'amélioration du climat et de la qualité de l'air que sa présence procure, par l'abaissement de la température, par la production de vapeur d'eau et l'augmentation du taux d'humidité, par la diminution de CO2 et le filtre des poussières et particules, tout en favorisant la circulation et les mouvements d'air,
- de par ses fonctions écologiques (économie d'énergie, ombrage en été / transparence en hiver pour les feuillages caduques) et de biodiversité (habitat faune/flore, vie du sol),
- en jouant un rôle social, éducatif et pédagogique : action psychique et relaxante, repère, mémoire du lieu...

> Utiliser les végétaux pour structurer les espaces, créer des ambiances particulières.
> Envisager les plantations au départ du projet : intervenir a posteriori est souvent plus difficile.

Contexte local

Les nouvelles plantations sur les parcelles privées sont souvent standardisées dans leur forme et le choix des essences : pyracanthas, mûriers platanes... Elles contribuent trop souvent à banaliser les espaces.

Les plantations des particuliers

Il est souhaitable d'encourager le choix d'essences plus rurales, variées, qui préservent l'intimité, en mêlant les formes et les variations de couleurs de la floraison et du feuillage.

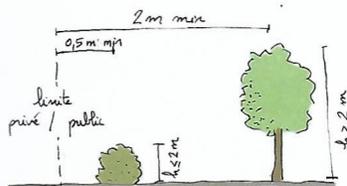
Les haies vives, aux formes souples et combinant plusieurs types d'arbustes (haies mixtes), de différentes tailles, présentent de nombreux avantages. Leur plantation :

- favorise la diversité floristique et faunistique,
- évite d'abattre toute la haie en cas de maladie sur une essence,
- rompt la monotonie et la rigidité par rapport à une haie monospécifique.

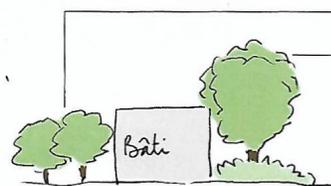
Ci-contre, rupture visuelle d'une haie monospécifique rigide.



Distance de plantation à respecter entre espaces privé et public



Implantation par rapport à l'orientation



- Des arbres de petite taille au Nord, moins ensoleillé
- Des arbres de haute taille à feuillage caduque côté Sud, pour favoriser le soleil en hiver et l'ombrage en été

Dans les centres anciens



Autoriser et inciter les particuliers à planter en pied de façades, permet d'éviter des jardinières disparates et disgracieuses.



Les plantations de vivaces et de grimpantes en pied de façades affirment l'identité rurale des villages. Cet investissement de l'espace public équilibre le caractère souvent très minéral des centres villageois.





DIRECTION
TECHNIQUE

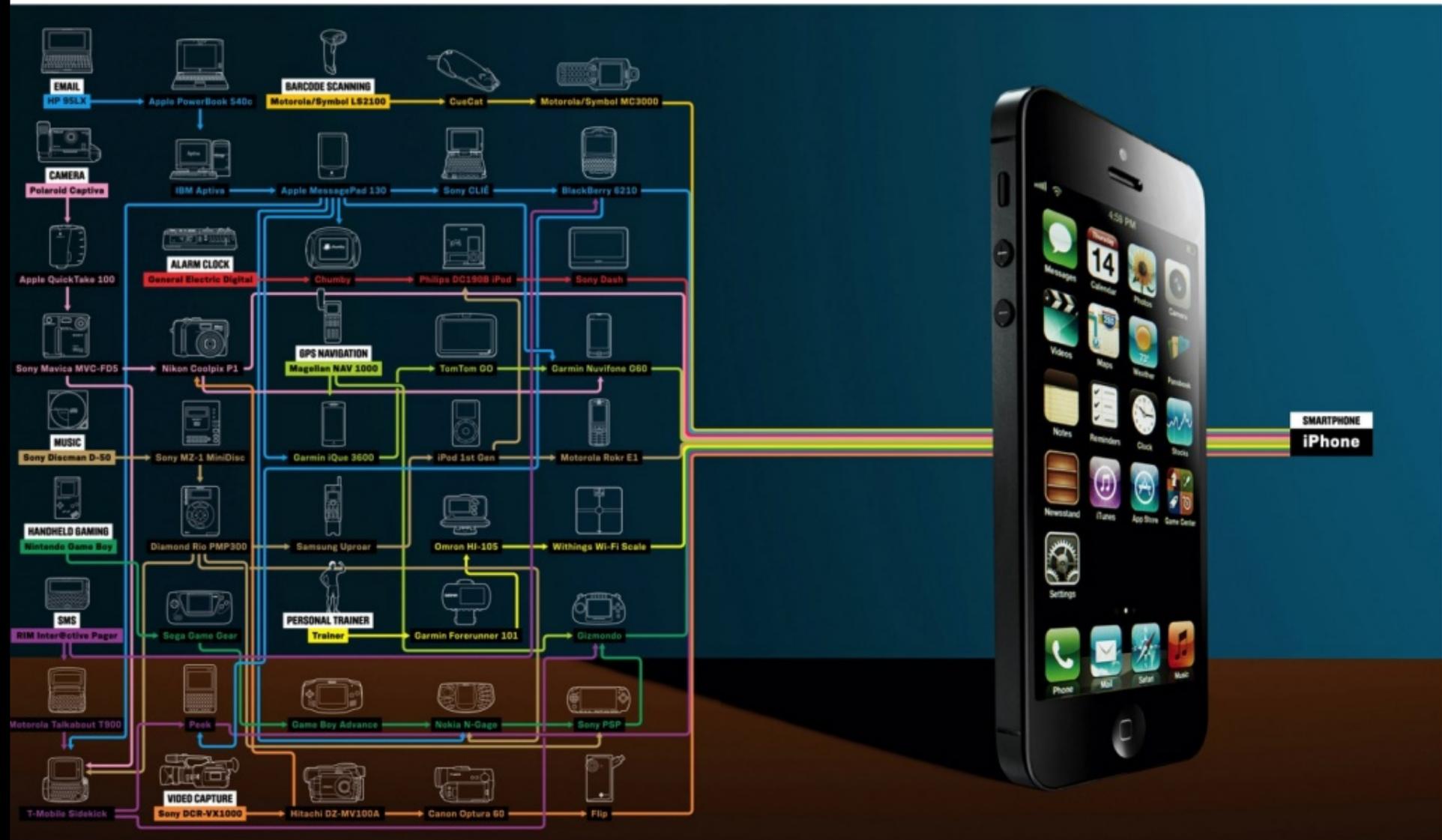
Marché Public de maîtrise d'œuvre

CCTP

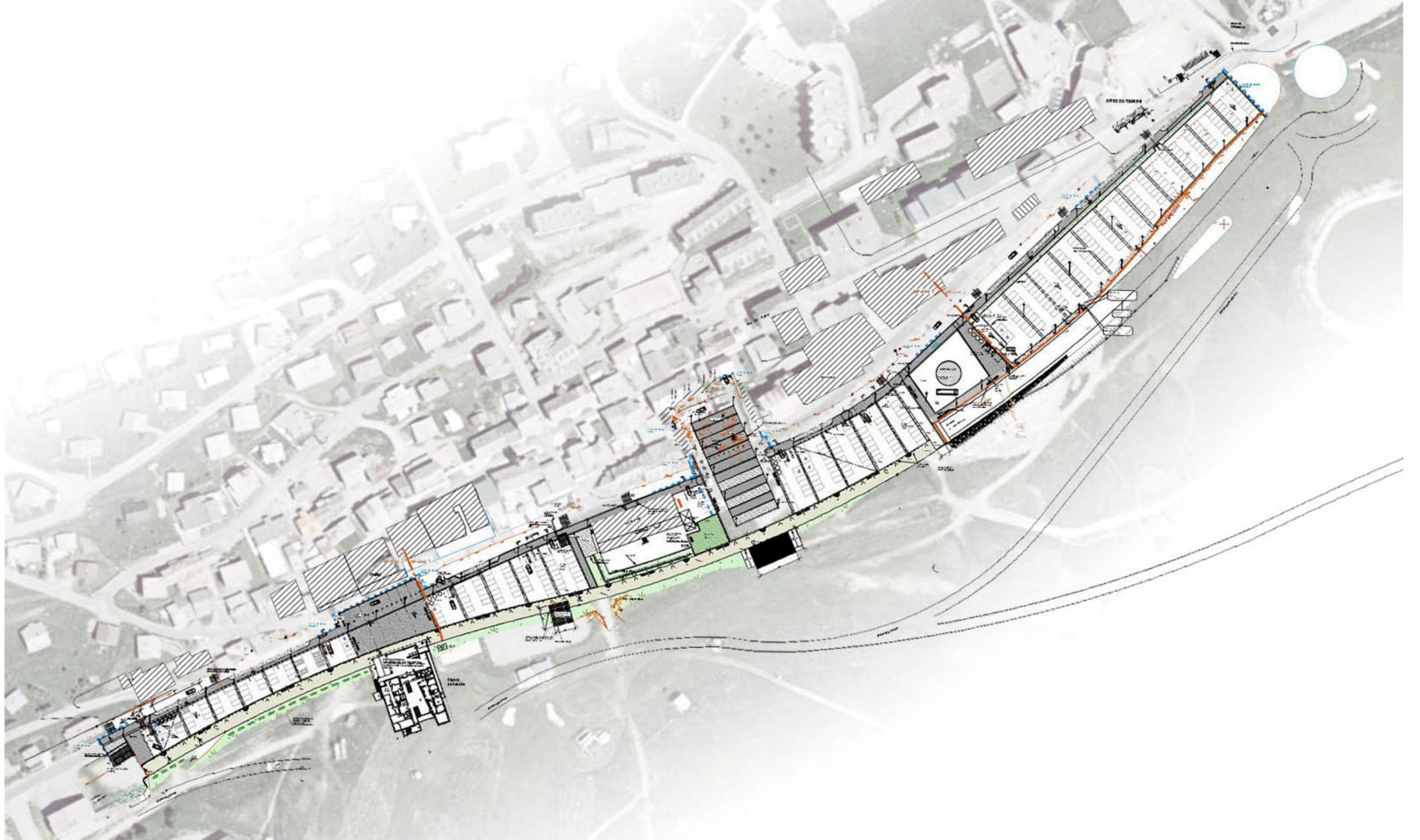
**Maîtrise d'oeuvre pour
l'aménagement de la Place du
Bicentenaire**

MAPA 2018 16 P1
Indice A
Date 13/07/2018

L'outil ultime ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



**RENCONTRES
ARDENTES
07.53.83.48.68**

MSW
= 6720